

(Re)découper la carte de l'Afrique :

Une critique de l'argument d'un déficit sécessionniste de l'Afrique

OUMAR BA*

Le 9 juillet 2011, la République du Sud-Soudan devint un pays indépendant. Ce redécoupage de la carte de l'Afrique ne représente que l'un des très rares exemples d'un tel événement cinq décennies après les années d'accès à l'indépendance. Il s'agit également de l'un des très rares exemples en Afrique d'une situation dans laquelle un conflit exprimant un sentiment sécessionniste conduisit à la naissance d'un nouvel état. Des études de plus en plus nombreuses soutiennent que l'Afrique souffre d'un « déficit sécessionniste » et que l'« équilibre fragile des souverainetés » étatiques en Afrique entrave la stabilité et le développement de celle-ci¹.

Bien que l'argument selon lequel l'Afrique souffre d'un déficit sécessionniste soit empiriquement sain, il a également donné à certains spécialistes des armes pour appeler à un développement du sécessionnisme en Afrique. Le présent article offre une critique de tels arguments et conteste l'idée selon laquelle le démembrement des plus vastes états africains et le redécoupage de la carte de l'Afrique représentent la meilleure formule de résolution des conflits sur ce continent. La première partie de cet article présente les principaux arguments avancés dans le débat sur le déficit sécessionniste. La deuxième partie offre une critique sur la façon dont cet argument a été utilisé par d'autres pour appeler à un redécoupage de la carte de l'Afrique, permettant à de plus nombreuses entités de faire sécession et d'être reconnues comme états souverains. Cet article offre enfin une réfutation empirique à l'idée que le sécessionnisme en Afrique a réussi à mettre fin aux conflits ; pour ce faire, j'examinerai les deux cas africains de sécessionnisme aboutissant à la naissance d'un nouvel état — l'Erythrée et le Sud-Soudan.

* Oumar Ba est doctorant au département de Science politique de l'University of Florida à Gainesville. Pour des commentaires sur cet article, il tient à remercier des participants de l'atelier *Research Seminar in Politics* du département de Science politique à l'University of Florida. Il est également reconnaissant à Levar Lamar Smith pour ses suggestions. M. Ba a présenté une version de cet article à la réunion annuelle du *Midwest Political Science Association* en avril 2012.

Le débat d'un déficit sécessionniste

Pierre Englebert et Rebecca Hummel soutiennent que l'Afrique a connu au cours des 40 dernières années moins de mouvements sécessionnistes que partout ailleurs dans le monde. Les auteurs prétendent établir empiriquement le déficit sécessionniste de l'Afrique et expliquent pourquoi un tel déficit existe en Afrique². On pourrait toutefois se demander à quoi ce déficit est comparé. Y a-t-il un seuil, un point charnière auquel on peut prétendre que le nombre de conflits sécessionnistes au-dessus ou en dessous de ce point s'écarte de la norme ?

Englebert et Hummel expliquent que

L'Afrique offre une prime matérielle significative à la souveraineté mondialement reconnue, donnant l'avantage aux élites qui préfèrent rester dans l'état, même si elles ne profitent pas immédiatement du pouvoir au centre³.

Les cas de sécession en Afrique sont fonction des variations dans les avantages relatifs de la souveraineté. L'article conclut que « L'équilibre affaibli de la souveraineté de l'Afrique a contribué à l'échec de son développement⁴ ».

Au cours des quatre dernières décennies, seuls 10 pays africains sur 48 ont connu des mouvements sécessionnistes, alors que 30 d'entre eux ont été victimes de conflits non sécessionnistes. Toutefois, chose intéressante, Englebert et Hummel mettent l'Afrique du Nord et le Moyen Orient dans le même panier⁵. Étant donné que l'Afrique du Nord a connu un passé colonial comparable à celui du reste du continent et que la formation et la consolidation des états après leur indépendance ont suivi la même voie, on pourrait se demander pourquoi l'Afrique du Nord a été exclue de l'analyse. En fait, le conflit entre le Maroc et le POLISARIO à propos du Sahara occidental aurait fourni un argument utile dans l'analyse, mais les auteurs ont préféré ne pas l'inclure dans les données relatives aux pays africains.

Englebert et Hummel présentent des données empiriques montrant que depuis 1960, 44 pour cent des années de conflit intérieur au Moyen Orient et en Afrique du Nord, 47 pour cent de celles en Asie et 84 pour cent de celles en Europe ont un contenu séparatiste, comparé à 27 pour cent en Afrique subsaharienne⁶. Les auteurs soulignent que les états africains en détérioration sont résistants et que les élites autochtones poursuivent leurs intérêts pour un accès aux institutions nationales et locales à travers le séparatisme.

D'après les auteurs, la séparation de l'Éthiopie et de l'Érythrée en 1993 est le seul cas de sécession réussie et est en fait plus un cas de décolonisation (à leur décharge, on peut remarquer que leur article fut publié avant la naissance du Soudan). Les données présentées par les auteurs contiennent toutefois des inexactitudes, comme dans le cas de la Casamance où, affirment-ils, le conflit sécessionniste a pris fin en 2001, alors qu'en fait il se poursuit encore.

Englebert et Hummel soutiennent également que l'Afrique souffre d'un équilibre affaibli des souverainetés et écrivent que

les élites africaines n'embrassent pas leur pays par sentiment nationaliste mais par nécessité. Elles se lancent ensuite dans un discours nationaliste pour légitimer ce choix et ébranler leurs adversaires, donnant ainsi en même temps naissance à un nationalisme et à une polarisation infranationale⁷.

Par conséquent, d'après les auteurs, la fragilité de l'état africain présente des avantages pour les élites et les citoyens par suite de la possibilité de s'engager dans une prédation et du manque de responsabilité. En outre, les faibles chances de reconnaissance internationale empêchent les élites régionales, en particulier celles qui sont exclues du pouvoir central, de faire sécession.

Bien que les données montrent de façon convaincante que l'Afrique présente en fait un déficit sécessionniste lorsqu'on la compare à d'autres régions du monde, Englebert et Hummel n'offrent pas d'arguments convaincants pour justifier leur affirmation que les élites africaines sont moins nationalistes qu'ailleurs et la raison pour laquelle les sentiments nationalistes en Afrique sont basés sur la nécessité et la prédation⁸. Qui plus est, il est vrai qu'une focalisation sur la souveraineté nationale a raréfié la reconnaissance internationale, ce qui a fait que certaines entités ont acquis le statut d'état *de facto* mais pas *de jure*⁹. La difficulté d'acquérir la reconnaissance de souveraineté n'explique pas la raison pour laquelle les élites africaines ne s'engagent pas dans des conflits sécessionnistes ; cela ne pourrait au mieux qu'expliquer le fait que de tels conflits ethniques tendent à durer très longtemps.

D'après Englebert et Hummel,

En Afrique, la violence politique fournit généralement à des groupes marginalisés et exclus des moyens de se battre pour une (ré)insertion dans le système. Elle ne représente pas des tentatives visant à défier, réformer ou révolutionner l'état, ou d'en faire sécession¹⁰.

Selon ce raisonnement, les élites africaines ont très peu d'incitations à s'engager dans des activités sécessionnistes. On pourrait dès lors se demander comment et pourquoi un conflit sécessionniste se déclenche sur le continent. Les auteurs soutiennent qu'il y a deux explications possibles : la première est que les mouvements sécessionnistes revendiquent une existence coloniale distincte, utilisant ainsi la reconnaissance internationale de souveraineté en leur faveur, comme dans les cas de l'Erythrée, du Sahara occidental, de Cabinda et du Somaliland, ainsi qu'à un moindre degré dans ceux de la Casamance, du Sud-Soudan et du Katanga. La deuxième explication est le moment choisi pour les revendications sécessionnistes. Les deux périodes sécessionnistes en Afrique se sont déroulés au cours des années 1960 et 1990¹¹.

L'une des implications de l'argument en faveur du déficit de sécessions pour les états africains se résume aux questions suivantes : pourquoi les communautés marginalisées ne font-elles pas sécession au lieu d'essayer de réintégrer le système ? Étant donné que les auteurs montrent que les conflits sécessionnistes atteignent rarement leurs objectifs, pourquoi cela serait-il un moindre facteur que l'avidité présumée des élites africaines, qui préféreraient conserver leurs liens avec l'état pour en profiter au maximum plutôt que faire sécession, comme le soutiennent les auteurs ? Étant donné que les données montrent que ce ne sont pas les conflits en général mais les conflits sécessionnistes qui manquent en Afrique, pourquoi les belligérants n'incluent-ils pas un élément sécessionniste dans leur programme ? Des conflits sécessionnistes contribueront-ils à la conclusion de nombreuses guerres en Afrique ? En quoi y a-t-il un rapport entre cet argument en faveur d'un déficit sécessionniste et celui en faveur du maintien de la division de l'Afrique ?

L'argument en faveur du maintien de la division de l'Afrique

Englebert et Hummel concluent que « les pays africains sont maintenus dans un état permettant de les démanteler » ; ils le sont d'une façon qui garantit leur fragilité, qui à son tour, « facilite l'exploitation du pouvoir étatique par les élites politiques pour mettre en œuvre leurs propres stratégies individuelles d'accumulation¹² ». Alors que cet argument postule que la fragilité des pays africains est le résultat d'un programme compliqué, exécuté par les élites africaines, on s'attendrait à ce que la naissance du Sud-Soudan en tant que pays souverain ait donné plus de poids à ceux qui soutiennent que les pays africains devraient plus se fractionner et que la communauté internationale devrait reconnaître plus volontiers la souveraineté de nouvelles entités politiques. C'est pourquoi des appels plus pressants à un développement du sécessionnisme en Afrique ont été lancés.

Pascal Zachary écrit que « le Soudan a été coupé en deux pays indépendants avec succès » et explique que « plus de pays africains devraient se diviser, faire sécession, se fragmenter ou autrement chambouler les anciennes frontières coloniales¹³ ». Le problème que pose une telle affirmation est le fait que nous ignorons encore à ce stade si la séparation du Soudan et du Sud-Soudan a « réussi » ou pas. Quels sont les critères sur lesquels l'auteur base son estimation ? Comment évalue-t-on le succès dans une telle situation ? Bien que l'indépendance du Sud-Soudan ait consacré la fin de ce qui a été la plus longue guerre civile en Afrique, on ne peut pas encore être sûr que la paix ait été réalisée entre les deux pays voisins. En outre, la naissance de ce nouveau pays enclavé et fragile ne nous indique pas encore comment le Sud-Soudan réussira à rester viable et satisfera les demandes de base de ses citoyens. Il convient de prendre ces éléments, plutôt que simple-

ment le pourcentage des suffrages exprimés en faveur de l'indépendance lors du referendum, en considération lorsqu'on évalue le succès de la séparation entre le Soudan et le Sud-Soudan. Par conséquent, baser son argument sur cette fausse promesse de coupure en deux du Soudan pour appeler à plus de sécessions en Afrique est problématique.

Zachary soutient que « laisser ces pays [africains] se reconstruire sous la forme de pays plus petits pourrait en fait limiter les conflits, accélérer la croissance économique et réduire le coût de l'aide extérieure¹⁴ ». Cet argument soulève toutefois la question : comment ? L'auteur semble oublier que le fait que des pays soient plus petits ne signifie pas nécessairement qu'ils sont plus stables. En fait, le Rwanda et la Guinée Bissau figurent parmi les plus petits pays d'Afrique. Zachary recommande en outre que le Congo oriental fusionne avec le Rwanda et rejoigne la région en voie de développement de l'Afrique de l'Est. Le Somaliland et le Puntland devraient recevoir la reconnaissance internationale, ce qui, affirme-t-il, « ouvrirait les portes de ces pays à l'aide¹⁵ ». Cette affirmation est problématique dans la mesure où elle se focalise sur l'aide extérieure comme l'un des avantages dont profiteraient ces territoires une fois qu'ils auraient obtenu la reconnaissance internationale en tant qu'états indépendants. Il s'agit d'une perspective paternaliste des relations internationales qui fait des pays africains les victimes de l'aide extérieure et, pire encore, cet argument laisse délibérément de côté le fait qu'une telle reconnaissance ouvrirait également les portes de ces pays nouvellement indépendants aux entreprises occidentales.

Trop grands pour ne pas faillir

Une autre implication de l'argument en faveur du déficit sécessionniste en Afrique est l'appel à la communauté internationale pour la reconnaissance du fait que la République démocratique du Congo (RDC) est une illusion, pas un État. Jeffrey Herbst et Greg Mills affirment que la RDC n'existe pas. Ils écrivent qu'« Il est temps pour la communauté internationale de reconnaître un fait simple bien que brutal : la République démocratique du Congo n'existe pas. Tous les envoyés spéciaux, missions de maintien de la paix, processus interinstitutions et initiatives diplomatiques fondés sur le mythe du Congo, la notion qu'un pouvoir souverain, unique est présent dans ce vaste pays, sont voués à l'échec. Il est temps d'arrêter de prétendre le contraire¹⁶ ».

Même s'il est vrai que le Congo est peuplé de 67 millions d'habitants représentant plus de 200 ethnies et a une frontière commune avec neuf pays, cela n'en fait pas nécessairement un État qui n'existe pas. Le fait qu'un état soit en faillite ne signifie pas qu'il n'existe pas. Les auteurs soutiennent que

Le Congo n'a rien de ce qui fait un état-nation : interdépendance, gouvernement capable d'exercer régulièrement son autorité sur le territoire en dehors de la capitale, culture partagée favorisant l'unité nationale ou langue commune. Au lieu de cela, le Congo est devenu une collection de peuplades, de groupes, d'intérêts et de profiteurs du pillage qui, au mieux, coexistent¹⁷.

Cette liste de conditions que doit remplir un état-nation établie par Herbst et Mills pose certains problèmes, en particulier lorsqu'ils mentionnent le fait qu'une « culture partagée » et une « langue commune » sont des composantes essentielles du projet de l'état-nation. Les auteurs soutiennent également que les régions périphériques du Congo sont mieux intégrées aux états voisins. Ce qui manque à cette analyse est le fait que les régions périphériques de n'importe quel pays forment des zones de dynamique frontalières en ce sens que les frontières ne sont pas que des lignes de démarcation. Effectivement, les frontières fonctionnent également comme zones d'intégration de territoires appartenant à différentes entités politiques, qui forment dans les zones frontalières des régions d'interdépendance et de caractéristiques partagées qui les différencient souvent du reste des entités politiques auxquelles elles appartiennent. Dans ce sens, ce n'est pas que les régions périphériques du Congo sont coupées du reste du pays mais que ces régions sont également liées aux pays qui ont une frontière commune avec le Congo.

Quoi qu'il en soit, cela justifie-t-il un appel à ces régions à se séparer de la RDC ? Le diagnostic de la maladie du Congo réside dans ces termes, d'après Herbst et Mills :

Les nombreux combattants opérant dans le Congo d'aujourd'hui ont peu d'incitations à former un pays uni ; ils profitent du violent chaos qui permet à un si grand nombre d'entre eux de s'en prendre aux ressources du pays. La communauté internationale n'a pas la volonté ni les ressources de bâtir un Congo fonctionnel, pas plus que les voisins de celui-ci ne veulent un Congo unifié car, pour beaucoup, il est plus facile de traiter avec un grand nombre de régions non gouvernées sur lesquelles ils peuvent exercer une influence. Le Rwanda, l'Angola et l'Ouganda, par exemple, sont tous intervenus pour protéger leurs intérêts en matière de sécurité au cours des dernières décennies¹⁸.

La résolution du conflit n'éliminerait-elle pas alors le problème et n'ouvrirait-elle pas la voie à la reconstruction de l'État-nation congolais ? Comment la division du Congo mettrait-elle fin au conflit ?

En 2003 déjà, Herbst et Mills avaient présenté un argument similaire : étant donné l'immense tragédie humaine, il est temps de demander si la situation de provinces telles que les Kivus et le Katanga (qui sont elles-mêmes aussi grandes que certains pays africains) pourra jamais être améliorée tant qu'elles appartiennent à un État congolais fictif [...] La communauté internationale devrait déclarer purement et simplement que la RDC n'est pas un État souverain¹⁹,

mais les auteurs oublient de nous dire qui est « la communauté internationale » et pourquoi elle possède la légitimité lui permettant de décréter que « la RDC n'est pas un État souverain ». En réalité, il serait facile d'imaginer que la solution que

proposent les auteurs doit venir de l'Occident. En fait, Herbst et Mills suggèrent qu'

une résolution des problèmes du Congo est possible grâce à une approche repensée. L'Occident pourrait commencer par donner la priorité au développement et à l'ordre sur le territoire congolais plutôt que se focaliser sur la promotion de l'État congolais.

Lorsque les auteurs écrivent qu'

au lieu de continuer à dépenser des milliards de dollars sur l'unification du Congo, la communauté internationale pourrait s'atteler à la résolution sur une base régionale des vrais problèmes sécuritaires et politiques²⁰.

Il est facile de s'apercevoir que le problème n'est approché que dans l'optique des fonds dépensés par l'Occident au Congo, pas dans celle des bénéfices que les entreprises occidentales tirent du conflit. En outre, Herbst et Mills semblent confondre le fait que représentent la faillite de l'état et l'incapacité du gouvernement avec l'inexistence de la nation congolaise qui est, d'après Benedict Anderson, une « communauté imaginaire²¹ ». La RDC existe en fait en tant que nation, bien qu'on puisse soutenir jusqu'à un certain point qu'elle est un État en faillite.

Manifestement, en termes de géographie politique des états africains, la taille a de l'importance. Herbst et Mills examinent les résultats économiques exceptionnellement mauvais des pays de grande taille, qui ont souffert des conséquences liées aux conflits ethniques. Ils écrivent ensuite que « le problème chronique auquel sont confrontés la RDC, l'Ethiopie et le Nigeria a été que les divisions ethniques ont été suffisamment graves pour provoquer une guerre civile²² ». Mais, une fois de plus, il est possible de critiquer cet argument en faisant remarquer que ce n'est pas nécessairement la grande taille de ces pays qui a suscité l'instabilité et les conflits ethniques. On peut trouver en Afrique de nombreux exemples où un état de grande taille n'est pas nécessairement un état en faillite et où des petits états luttent pour conserver les caractéristiques les plus essentielles d'un état qui fonctionne correctement²³.

Une réfutation des appels à un redécoupage de la carte

Il n'y a eu en Afrique que deux cas de conflits sécessionnistes qui eurent pour résultat la naissance d'une nouvelle nation : l'Érythrée en 1993 et le Sud-Soudan en 2011. Il est sans doute trop tôt pour déterminer si l'indépendance du Sud-Soudan a mis fin au conflit civil à long terme et dans quelle mesure elle a contribué à stabiliser la région. Il est toutefois clair que, compte tenu des relations qui restent tendues entre le Soudan et son nouveau voisin, ainsi que des désaccords entre les deux pays, en plus de la guerre séparatiste en cours qui affecte de nombreuses ré-

gions du Soudan, y compris le Kordofan méridional et les montagnes de Nubie, il est difficile de conclure que la naissance du Sud-Soudan représente un cas de résolution réussie d'un conflit.

Alors qu'un grand nombre des arguments critiqués dans le présent article considèrent le sécessionnisme en Afrique comme une solution pratique pour mettre fin aux conflits, il convient d'être prudent et de vérifier empiriquement si cela a été le cas ou non. Comme l'ont soutenu Paul Collier et Anke Hoefler,

L'autodétermination est présentée comme la solution au problème de la coexistence pacifique entre des peuples différents. Non seulement l'opinion publique internationale accepte ce message, elle le renforce²⁴.

En effet, les populations du Sud-Soudan n'ont pas d'identité commune, si on tient également compte du fait que des guerres civiles ont fait rage aussi bien à l'intérieur du Sud-Soudan qu'entre ce dernier et le Nord. Le conflit sécessionniste au Sud-Soudan avait en outre une composante économique due au fait que des gisements de pétrole y avaient été découverts dans les années 1960²⁵. Le sécessionnisme érythréen est lui aussi lié aux ressources naturelles, bien qu'il semble à première vue, motivé par des affirmations identitaires profondément ancrées²⁶. Collier et Hoefler expliquent que l'Erythrée était la région la plus riche d'Éthiopie, avec un revenu par habitant qui était presque le double de celui du reste de l'Éthiopie. Le sécessionnisme en Éthiopie représentait donc également un cas de « sortie de l'imposition²⁷ ». Ce serait en outre faire preuve de réductionnisme que de considérer les mouvements sécessionnistes comme des appels à la justice sociale. On y trouve souvent certains éléments de « mainmise sur les ressources » ou les « rêves des diasporas installées dans des pays riches²⁸ ».

Qui plus est, l'Erythrée n'a pas une population culturellement homogène et aucun des mouvements sécessionnistes que certains réclament ne donnera en fait naissance à des entités politiques et culturelles homogènes. Quiconque veut voir le sécessionnisme s'étendre en Afrique après celui qu'il estime avoir réussi au Sud-Soudan doit garder le cas de l'Erythrée à l'esprit.

La population [érythréenne] se compose de cinq ethnies pratiquant trois religions principales, parlant neuf langues officielles et utilisant trois écritures officielles. En outre, la création du pays divisa son principal groupe ethnolinguistique, les *Tigrini*, en une majorité vivant en Éthiopie et une minorité en Érythrée²⁹.

Collier et Hoefler écrivent que

les [...] sécessions dans les pays à bas revenu peuvent présenter certains dangers. Il arrive couramment qu'une sécession réduise le fractionnement ethnique et religieux sans l'éliminer : la recherche d'une société ethniquement pure est chimérique. Nos résultats suggèrent qu'une réduction du fractionnement ethnique et religieux a des chances d'accroître, plutôt que de réduire, le danger de guerre civile³⁰.

Qui plus est, alors qu'il est vrai dans une certaine mesure que l'indépendance de l'Erythrée vis-à-vis de l'Éthiopie fut le résultat d'une lutte longue et héroïque, on doit également garder à l'esprit le fait qu'elle n'a pas apporté la paix, étant donné qu'elle ne fit que

transform[er] une guerre civile en guerre internationale, qui s'accompagna d'une montée en flèche des coûts humains et économiques. Elle a également créé un pays de 50 millions d'habitants sans accès direct à la mer³¹.

L'Erythrée est devenue en outre l'un des régimes autoritaires les plus brutaux d'Afrique et a également été impliquée dans de nombreux autres conflits dans la région. En fait, le Conseil de sécurité de l'ONU imposa des sanctions à l'Erythrée pour le soutien qu'elle apporta à l'insurrection en Somalie et l'Erythrée a jusqu'ici combattu directement ou indirectement dans ou contre les pays suivants : Éthiopie, Yémen, Djibouti et Soudan³².

Conclusion

Redécouper la carte et réinventer les frontières ?

Jeffrey Herbst écrit que « le problème fondamental que posent les frontières en Afrique n'est pas qu'elles soient trop fragiles mais qu'elles sont trop solides³³ ». Je ne pense pas qu'une frontière, en tant que moyen conçu pour apporter et assurer la stabilité, ne puisse jamais être trop solide. La même logique s'applique aux frontières en Afrique. Bien qu'elles aient été pour la plupart tracées arbitrairement, le fait qu'elles aient été maintenues telles quelles après les indépendances, a protégé l'Afrique du chaos qui suivit l'indépendance du sous-continent indien, par exemple. Une consolidation des frontières en Afrique ne doit pas être exclue *ipso facto* mais l'argument qui postule qu'un redécoupage de la carte de l'Afrique pourrait apporter une plus grande stabilité n'est pas convaincant parce qu'il est très vraisemblable que le résultat sera la création d'états plus fragiles, enclavés et non viables. Les données empiriques montrent en outre qu'aucun mouvement sécessionniste n'a conduit à la naissance en Afrique d'un nouvel état qui s'est révélé représenter une solution de résolution de conflit ou créer un pays ou une région plus stable.

Notes

1. ENGLEBERT, Pierre et HUMMEL, Rebecca, « Let's Stick Together: Understanding Africa's Secessionist Deficit », *African Affairs* 104, juillet 2005, pp. 399-427.

2. *Id.*

3. *Id.*, p. 399.

4. *Id.* p. 400.

5. *Id.*, p. 399.
6. *Id.*, p. 400.
7. *Id.*, p. 411.
8. *Id.*
9. CASPERSEN, Nina, *Unrecognized States: The Struggle for Sovereignty in the Modern International System*, Cambridge, UK : Polity Press, 2012, p. 11.
10. ENGLEBERT et HUMMEL, « *Let's Stick Together* », p. 417.
11. *Id.*
12. *Id.*, p. 424.
13. ZACHARY, G. Pascal, « The Atlantic », *After South Sudan: The Case to Keep Dividing Africa*, juillet 2011, www.theatlantic.com/international/archive/2011/07/after-south-sudan-the-case-to-keep-dividing-africa/241705/.
14. *Id.*
15. *Id.*
16. HERBST, Jeffrey et MILLS, Greg, « There Is No Congo: Why the only way to help Congo is to stop pretending it exists », *Foreign Policy*, 18 mars 2009, www.foreignpolicy.com/articles/2009/03/17/there_is_no_congo.
17. *Id.*
18. *Id.*
19. HERBST, Jeffrey et MILLS, Greg, *The Future of Africa: A new order in sight?*, Oxford : Oxford University Press, 2003, p. 73.
20. *Id.*
21. ANDERSON, Benedict, *Imagined Communities*, 2^e ed., Londres : Verso, 2006.
22. HERBST et MILLS, *Future of Africa*, p. 19.
23. CLAPHAM, Christopher, HERBST, Jeffrey et MILLS, Greg, *Big African States*, Johannesburg : Wits University Press, 2006.
24. COLLIER, Paul et HOFFFLER, Anke, « The Political Economy of Secession », in *Negotiating Self-Determination*, Lanham MD : Lexington Books, 2006, pp. 37-59.
25. *Id.*, p. 49.
26. *Id.*
27. *Id.*
28. *Id.*, p. 53.
29. *Id.*, p. 49.
30. *Id.*, p. 52.
31. *Id.*, p. 53.
32. International Crisis Group, Eritrea: *The Siege State*, Africa Report n°163 – 21, septembre 2010, [www.crisisgroup.org/~media/Files/africa/horn-of-africa/ethiopia-eritrea/163%20Eritrea%20The%20Siege%20State.pdf](http://www.crisisgroup.org/~/media/Files/africa/horn-of-africa/ethiopia-eritrea/163%20Eritrea%20The%20Siege%20State.pdf).
33. HERBST, Jeffrey, *States and Power in Africa: Comparative lessons in authority and control*, Princeton : Princeton University Press, 2000, p. 253.